Passe-Coque Club

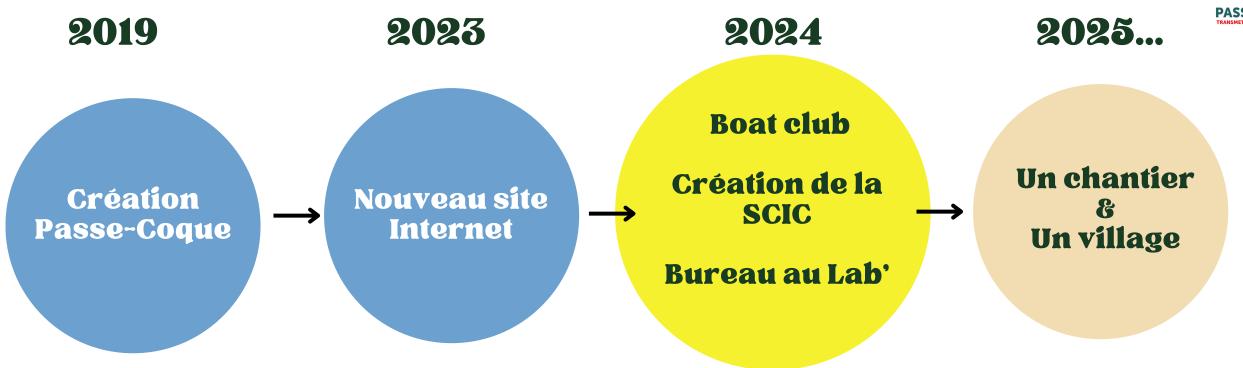
1er Boat Club Associatif de France



L'économie circulaire au service de l'action sociale et solidaire dans la plaisance

L'histoire en marche...



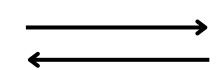


L'organisation



ASSOCIATION Passe-Coque

Les projets
Le boat club
4L Trophy de la mer



SCIC

Pôle mobilité
Pôle formation
Pôle habitat
Pôle restauration

SAS de l'ESS

Le chantier naval (foncier)

La SCIC



Pôle restauration

Guinguette Evènementiel Bar

Pôle production

Chantier partagé
Chantier d'insertion
Recyclage & surcyclage
Eco-construction

Pôle formation Ateliers Low-Tech

Station météo
Centrale de navigation
Energie à bord
Nav Astro
Couture

Pôle habitat Hublow

Village de bateaux Mobiliers

Pôle mobilité

Voile de travail
Voile de loisir
Croisières engagées
Raids nautiques
Godille

Le boat club



Les finalités du Boat-Club

Pour l'association :

Faire vivre nos bateaux au-delà des projets qui les ont vu renaître Développer l'association et permettre l'embauche d'un premier salarié (gestion du club)

Pour les adhérents (= usagers) :

Permettre à toutes et à tous de pratiquer la navigation à voile sur des bateaux des années 70-80 Naviguer à moindres frais tout au long de l'année, sans être propriétaire Contribuer ainsi à des projets écologiques, sociaux, sportifs, culturels, humanitaires et solidaires.

Pour les référents :

Participer aux frais de fonctionnement des bateaux Participer aux développement de l'Asso Donner du sens à notre action

Les valeurs



- **Partage** : pas de bateau en propriété privée. Les bateaux appartiennent à l'association à fin d'usage par les adhérents
- Non-lucrativité : 100% des revenus des adhésions et des participations aux frais sont réinjectés dans la rénovation de bateaux et dans des projets solidaires

• Écologie :

- Bateaux Revitalisés :
 - Allongement de la durée de vie
 - Logique d'économie circulaire
 - Diminution de déchets
- Mutualisés : partage de l'existant
- Augmentation du taux d'utilisation (nombre de jours de sortie).
- Promotion de l'éco-navigation
- **Équité** : Tarification sociale tenant compte des ressources de l'adhérent et de son engagement dans la vie de l'association

Entre-aide & convivialité :

 Participation à la vie de l'association, aux chantiers participatifs et aux différents projets dans le but de créer du lien social, contribuer à la mixité sociale dans un environnement intergénérationnel.

La charte 1/2



L'adhérent participe à la vie du boat club associatif social et solidaire :

Le tarif d'adhésion au boat-club :

- s'adapte aux ressources de l'adhérent (sur présentation volontaire de la feuille d'impôt),
- pourra être adapté en fonction du temps consacré par l'adhérent à la vie de l'association et du boatclub (minimum 2 jours de chantiers participatifs dans l'année).

L'adhérent bénéficie de l'assurance de l'association lors de l'usage d'un bateau du club.

L'adhérent s'engage à :

- respecter le matériel, rendre le bateau dans le même état technique qu'à sa prise en main, propre et rangé.
- apporter son avitaillement, son linge, ses consommables, ses produits d'entretien
- remettre à niveau les consommables (eau & carburant) après la navigation,
- respecter le référent qui investit son temps toute l'année pour permettre des navigations dans les meilleures conditions.
- participer aux activités collectives, à faire bénéficier le club de ses connaissances, partager du temps avec des membres du club pour apprendre ou faire apprendre, contribuer à la convivialité, créer du lien, et ainsi rendre la navigation accessible à tous.

La charte 2/2

En bon marin, l'adhérent respecte les impératifs de sécurité :

PASSE COQUE TRANSMETTRE.RÉNOVER.PARTAGER

L'adhérent s'engage à :

- communiquer son expérience en toute transparence au référent lors de la réservation,
- établir le programme de navigation en fonction des conditions de mer, de l'équipage et des capacités du voilier armé. Il est le seul maître à bord et chef de bord même en présence du référent (les exceptions seront précisées au cas par cas sur la réservation),
- respecter et faire respecter les règles de sécurité à bord pour la sécurité des membres de l'équipage, des usagers de la mer et du matériel. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire.

L'adhérent respecte les principes d'Eco-navigation :

L'adhérent s'engage à :

- prendre soin des bateaux lors de leur usage, contribuant ainsi à allonger leur durée de vie,
- utiliser les WC marins loin des lieux de baignade,
- utiliser les équipements portuaires (douches, lavabos, éviers, WC),
- utiliser des produits écologiques en petite quantité et d'origine végétale pour la vie à bord,
- limiter les emballages et déchets autant que possible, trier les déchets, ne jeter aucun déchet pardessus bord,
- économiser l'utilisation de l'eau à bord, y compris en ne rinçant pas la coque à l'eau douce,
- privilégier l'utilisation de la godille au moteur pour les petites unités de navigation, dans le cas de manœuvres de port et au mouillage,
- choisir un fond sablonneux pour mouiller l'ancre du bateau afin de protéger les zostères.
- observer les animaux sans les nourrir ni les déranger.

Fonctionnement

Adhésion:

- Etre adhérent à l'asso
- Majeur
- Valider la charte
- CV nautique
- Motivations
- Adhésion annuel sous forme d'abonnement mensuel (tarification adaptée)

Réservation:

Via le site internet (Gab/Jeff + Référent)

Prise en main (par le référent ou bénévole suppléant) :

- Prise en main et état des lieux
- Vérification de la "crew list"
- Encaissement de la "caisse de bord"
- Etat des lieux de retour



Modèle éco



Nombre d'adhérents	30	80	120	
Cotisation annuelle forfaitaire (Cat 3)	1 200,00 €	1 200,00€	1 200,00€	
Cotisation mensuelle forfaitaire (Cat 3)	100,00€	100,00€	100,00€	
Cotisation annuelle cat 1 (revenu fiscal /quotient familial< 12000 €)	240,00€	240,00€	240,00€	
Cotisation mensuelle cat 1	20,00 €	20,00€	20,00€	
Pourcentage d'adhérents cat 1	15%	15%	15%	
Pourcentage des Cat 2 : revenu fiscal de ref/quotient familial < 30 000 €	35%	35%	35%	
Pourcentage de réduction appliquée à la cat 2	50%	50%	50%	
Cotisation annuelle appliquée à la catégorie 2	600,00€	600,00€	600,00€	
Cotisation mensuelle appliquée à la catégorie 2	50,00€	50,00€	50,00€	
Nombre de jours moyens de réservation/bateau	40	40	40	180 jours théoriques de navigation possible par bateau (1/4 => 30/9)
Nombre de bateaux à la réservation	5	10	15	6 bateaux*180 jours = 1 080 jours 'brut"? Net = 900 jours ?
Participation moyenne* de chaque équipier embarqué	15,00€	15,00€	15,00€	900/50 (adhérents)= 18 jours possibles par adhérent
Nombre moyen de personnes/équipage (hors chef de bord)	3	3	3	

* 3 catégories à définir

1ère cat : le Jules Verne, Taapuna, le kelt 6.2 ?

2ème cat : Eh'tak, l'heure bleue, Saigane, Saudade ?

3ème cat : catamaran Manu Oviri et trimaran Tri Yann ?

cat 3 de nav (< 60 milles d'un abri) et/ou < 8 mètres

taille 8 à 10 mètres

> 10 mètres et multicoque

revenus du boat club			
	2024	2025	2026
Adhésions hors tout type de réduction	36 000 €	96 000 €	144 000 €
Adhésions au réel (= avec réduction sur base fiscale)	25 380 €	67 680 €	101 520 €
Usage/réservation (= "location") [participation des équipiers embarqués]	9 000 €	18 000 €	27 000 €
Total	34 380 €	85 680 €	128 520 €

Les prochaines étapes

Valider la charte

Valider le fonctionnement (réservation, prise en main, etc.)

Finaliser les outils (site internet, gestion des réservation, plannings)

Finaliser le choix des bateaux (nombre) et nombre d'adhérents

Compléter les informations des bateaux (fiche techniques + photos)

Finaliser les planning de disponibilités

Préparation des bateaux : sécurité / pharmacie







Merci!